

Votre guide : Guillaume Bily
Photographe professionnel et naturaliste
Contact : guillaume@unoeilsurlanature.com
Téléphone : +33 (0) 6 43 45 74 48



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

FRANCE – Photographier l'océan en Bretagne

Saisir les variations infinies de la mer



Durée : 4 jours.

Lieu du séjour : Bretagne, dans la région d'Audierne

Nombre de participants : 4 participants minimum, 6 participants max

Tarif : 890€

Tarif accompagnant : 290€ (2 places max dans la limite des disponibilités)

Dates 2026 : du 03 au 06 décembre et du 08 au 11 décembre

Thématiques : Paysages marins et composition.

Début de prise en charge : au jour 1, le rendez-vous est fixé à 14h30 à l'hébergement. L'adresse de celui-ci vous sera communiquée ultérieurement (environs d'Audierne).

Fin de prise en charge : au jour 4 à 14h.

Présentation du séjour

La mer a toujours fasciné les regards. Ses mouvements, ses couleurs, ses textures ont inspiré bon nombre d'artistes et en font un sujet infini pour le photographe. Entre côte escarpée et grandes plages de sable, la région d'Audierne est un lieu idéal pour tenter de capter les variations incessantes de l'océan sous la belle lumière rasante du mois de décembre. La période est généralement propice aux tempêtes, aux belles vagues et au ciel chargé et dramatique.

Les apports photo

Durant ce séjour, nous allons aborder un large éventail de techniques de prise de vue.

Nous alternerons entre des vitesses rapides et des vitesses lentes pour capter au mieux les mouvements et les différentes textures de l'eau. Nous varierons aussi les points de vue en alternant courtes et longues focales. Nous aborderons bien sûr l'usage des filtres gris neutre qui peuvent nous permettre de réaliser des poses lentes en plein jour. Nous laisserons le mouvement de la mer dessiner notre image, ou nous dessinerons ce mouvement nous-même avec l'appareil photo.

Le soir nous analyserons ensemble vos images afin de vous faire progresser au mieux sur ces différentes techniques. Avec un regard plus affûté, vous serez à l'aise dans votre editing (les critères pour choisir la bonne image parmi une série de photos). Enfin nous aborderons la manière de traiter les images dans Lightroom ou d'autres logiciels de post-traitement que vous pourriez utiliser.

L'avis de votre guide

« Mon travail sur l'océan et les oiseaux marins m'a poussé durant ces dix dernières années à sillonner les côtes bretonnes. J'y ai passé beaucoup de temps à observer la mer et à tenter de capter ces variations infinies. C'est cette passion pour elle et ma connaissance des différentes techniques de prise de vue que je vais partager avec vous aujourd'hui ».

Guillaume Bily

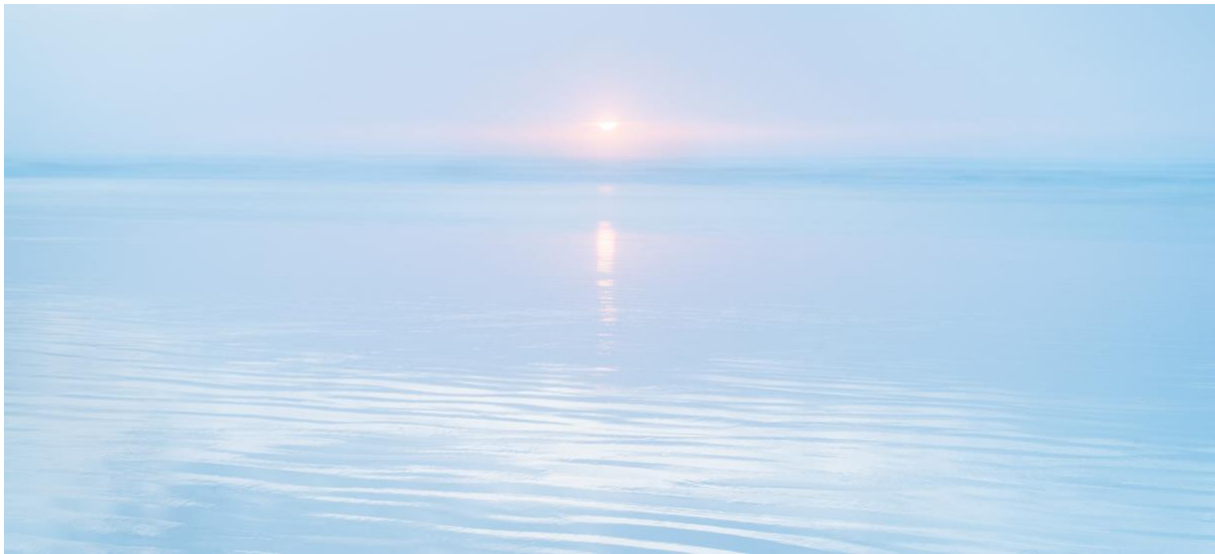
Votre guide

Photographe professionnel, Guillaume Bily a très vite voyagé dans les pays du nord de l'Europe pour son travail mêlant photographie de paysage et photographie animalière.

Passionné depuis longtemps par la mer et l'avifaune marine, il a depuis dix ans sorti deux livres sur le thème de l'océan (« Océan » et « Océan² »). Ses photographies ont été primées et exposées à travers l'Europe.

Vous aimerez

- Quatre jours face à la mer
- Les différents paysages de falaises et de plages
- Les analyses d'images le soir pour vous perfectionner davantage.
- Le petit groupe de 6 participants max, gage de convivialité et d'échanges de qualité.



Votre voyage jour par jour

Jour 1 - Nous nous donnons rendez-vous au lieu hébergement à 14h30. Nous partirons ensuite jusqu'au soir pour réaliser nos premières photographies. En soirée nous analyserons ces premières images ensemble.

Jour 2 et Jour 3 - Nous profiterons d'abord des lumières matinales sur les grandes plages de sable à l'est ou le long de la côte escarpée de l'ouest (en fonction de la météo et de l'état de la mer). Le midi nous mangerons ensemble à l'hébergement avant de repartir pour l'après-midi jusqu'au coucher du soleil. Ces deux soirs, nous analyserons vos images ensemble afin de progresser dans la composition et l'usage des différentes techniques d'expression de la mer.

Jour 4 - nous profiterons de notre dernière matinée sur le terrain puis nous rentrerons le midi pour déjeuner une dernière fois ensemble avant de nous séparer.

Les conditions météorologiques peuvent bien entendu modifier ce programme. En tant que responsable du groupe, votre guide photographe sera seul juge pour modifier si besoin ce programme, pour raison de sécurité et ou pour le bon déroulement du voyage.



Conditions du séjour

Hébergement : maison située dans les environs d'Audierne, sur base de chambre double. Chambre individuelle en option selon disponibilité.

Transports : minibus.

Repas : préparations par nos soins du petit déjeuner et des repas du midi et du soir.

Condition physique : ce stage ne présente aucune difficulté physique. Il y a parfois un peu de marche d'accès (une vingtaine de minutes sur sentier côtier). **Les accès en bord de mer restent cependant délicats**, en zone rocheuse : gros galets, chaos de blocs à traverser. Vous devez donc être **correctement chaussés** et rester vigilants dans vos déplacements.

Climat : en Bretagne en décembre, la météo est souvent très changeante, il faudra donc prévoir des **vêtements contre la pluie et le vent**. À cette période la mer devrait nous réserver de belles vagues, mais même en cas de mer calme il est toujours possible de réaliser de belles images.

Préparer votre séjour

Documents

- Carte d'identité.
- Contrats d'assurance.
- Documents importants numérisés en pièce jointe dans votre messagerie

Matériel photo et accessoires

- un appareil photo reflex ou hybride
- plusieurs batteries + chargeur
- cartes mémoire
- objectifs : une longue focale (300mm ou plus, ou zoom), un zoom trans-standard (type 24-70mm), un grand angle.

- filtres (polarisant/gris neutre/gris dégradé)
- un trépied
- pc portable (**important car** il nous permettra de travailler vos images ensemble le soir).

Vêtements

- veste polaire
- pantalon de rando
- veste imperméable
- une paire de chaussures de rando
- surpantalon imperméable
- une paire de bottes en caoutchouc

Santé et pharmacie personnelle

Une visite chez votre médecin est conseillée pour faire le point sur votre état de santé général. Veillez également à emporter votre pharmacie personnelle adaptée à vos besoins.



Informations pratiques

Pour vous rendre sur place :

- **en voiture** : rendez-vous directement à l'hébergement (prévoir une arrivée vers 14h)
- **en train** :

Option 1 : gare SNCF de Quimper (ligne directe depuis Paris), puis bus ligne 953 (environ 1h).

Option 2 : gare SNCF de Douarnenez puis un bus Ligne 952 : Douarnenez-Audierne (environ 30min).

Nous viendrons vous chercher à l'arrêt du bus.

Tarif : 890€

Le tarif comprend :

- Le transport durant l'entièreté du séjour
- Les repas du J1 soir jusqu'au J4 midi.
- L'encadrement par un photographe professionnel
- L'hébergement

Le tarif ne comprend pas :

- Votre acheminement jusqu'au point de RDV du stage
- Le supplément chambre individuelle : 150€ (sous réserve de disponibilité)
- Les pourboires et dépenses personnelles
- Les différentes assurances (voir plus loin nos assurances)
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend »

Accompagnants non photographes

Les accompagnants non photographes sont bienvenus sur ce séjour, dans la limite de 2 places disponibles.

Tarif accompagnant : 290€

Le tarif comprend : 3 nuits et petits déjeuners, 3 déjeuners ou pique-niques et 3 dîners

Le tarif ne comprend pas : votre acheminement jusqu'au point de RDV du stage ; le transport sur le lieu du stage.

Précisions importantes : Un Œil sur la Nature prévoit dans sa prestation le transport des photographes uniquement (minibus sans place disponible si le stage est complet). Les accompagnants doivent être autonomes pour leur transport sur place. Leur présence sur le terrain avec le groupe est laissée à l'appréciation du guide, dans la mesure où elle n'interfère pas avec la disponibilité du guide dont la mission est de se consacrer à la gestion du groupe de photographes et aux conseils individualisés pendant les séances de prise de vue sur le terrain.

Il vous appartient de contacter le guide avant votre inscription pour avoir toutes les précisions nécessaires relatives aux conditions de voyage des accompagnants non photographes, qui sont spécifiques à chaque séjour.



Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence Un Œil sur la Nature.

Avant votre inscription merci de prendre contact avec l'agence qui vous communiquera la référence de votre séjour et la procédure pour vous inscrire.

Contact : Sylvain Dussans - sylvain@unoeilsurlanature.com - +33 (0) 6 82 94 14 83

Modalités de paiement

A votre inscription, vous verserez un acompte de 30 % du montant du séjour avec options + le montant total de l'assurance. En cas d'inscription à moins de 45 jours du départ la totalité du prix du séjour doit être réglée en une fois à l'inscription. Vous pouvez payer les montants à régler pour votre séjour :

- Sur le Site : par carte bancaire ;
- A distance : par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre d'Un Œil sur la Nature. A moins de 45 jours avant le départ, le paiement devra obligatoirement s'effectuer par virement ou par carte bancaire. Le paiement par chèque est accepté jusqu'à 30 jours avant le départ.

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Un Œil sur la Nature, une facture sera adressée à la personne signataire du formulaire de réservation à J-7 de la date du départ du séjour.

Tout retard dans le paiement de toute somme au titre de votre séjour à 14 jours du départ pourra être considéré comme une annulation de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation ci-après. A noter que dans ce cas si vous avez souscrit à notre assurance, Assurinco ne prend pas en charge ce motif d'annulation.

Annulation

Annulation par le client :

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez nous informer et informer votre compagnie d'assurances par tout moyen écrit, le plus rapidement possible, afin d'avoir un accusé de réception. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance le plus tôt possible suite à la survenance du fait générateur de cette annulation.

En cas d'annulation de votre part, la date prise en compte pour la facturation des frais d'annulation est la date de réception de l'écrit par Un Œil sur la Nature. Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants :

- à plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant total du voyage
- de 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage
- de 30 à 15 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage
- de 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du voyage

Si vous avez souscrit à notre assurance Annulation ou Multirisques alors ces frais d'annulation vous seront remboursés par Assurinco, déduction faite des frais forfaitaires et du montant des assurances, et après étude de votre dossier si votre cas d'annulation est prévu dans les clauses du contrat d'assurance et si votre facture est soldée dans son intégralité.

Annulation par Un Œil sur la Nature :

Un Œil sur la Nature se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (nombre minimum précisé dans la fiche technique) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour (conditions météo exceptionnellement défavorables, raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou à l'injonction d'une autorité administrative, etc.).

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de 2 à 6 jours

Si l'ensemble des participants l'accepte, le séjour pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé par Un Œil sur la Nature en fonction du nombre de participants. Dans le cas contraire, vous serez remboursé intégralement, sans autres indemnités.

Le remboursement s'effectue par virement, selon les modalités que vous avez choisies. En cas de remboursement par chèque, il vous sera envoyé par courrier avec accusé de réception à l'adresse renseignée dans votre fiche d'inscription.

Les frais extérieurs au voyage souscrit chez Un Œil sur la Nature et engagés par le client tels que les frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage, les frais d'hébergement avant ou après le séjour, les frais de retour au domicile, les frais d'obtention des visas, les frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

Assurances

Conformément à la réglementation de notre profession, Un Œil sur la Nature est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, **chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.**

Par ailleurs, Un Œil sur la Nature vous propose **trois formules d'assurance** pour garantir votre séjour. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.unoeilsurlanature.com ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement. L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance, les frais engagés extérieurs au séjour (les titres de transport, les frais de visa, etc.) ne sont remboursables ni par Un Œil sur la Nature ni par l'assureur.

Nos trois formules au choix :

- Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).
- Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).
- Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).

- *Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).*

Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

Assistance rapatriement :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement ou transport sanitaire si vous êtes blessé ou malade pendant le séjour,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'assistance juridique à l'étranger.

Responsabilité civile – vie privée à l'étranger :

- Dommages corporels, matériels et immatériels,
- Défense de vos intérêts : défense pénale et recours suite à accident,
- Action amiable ou judiciaire en cas de litige.

Extension épidémie - pandémie :

- Téléconsultation avant le départ,
- Rapatriement médical,
- Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie,
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine,
- Retour impossible suite à annulation de vol.

- *Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).*

Cette assurance comprend le remboursement des sommes engagées en cas d'annulation pour les causes suivantes :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...,
- L'annulation pour causes dénommées :
 - Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnels, dommages au véhicule avant le départ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, le vol des papiers d'identité dans les 4 jours avant le départ, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Garantie bagages : couvre vos bagages et objets précieux (y compris votre matériel photo à hauteur de 50% du capital) contre le vol, la destruction totale ou partielle, la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport. Franchise de 30€ par personne.

Garantie épidémie :

- Annulation pour maladie grave (y compris suite à épidémie ou pandémie), accident corporel grave ou décès, y compris les suites, séquelles, complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident, constatés avant la souscription de votre voyage,
 - Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température par les autorités sanitaires du pays de départ ou la compagnie de transport avec laquelle vous voyagez,
 - Annulation en cas d'absence de vaccination.
- *Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).* Intègre les garanties suivantes :

- Garantie annulation toutes causes justifiées,
- Garantie Bagages,
- Retard de transport (maximum de 50 à 100€ par personne),
- Garantie interruption de séjour et d'activité : interruption de séjour suite à rapatriement médical (plafond 30 000€) ; interruption d'activité en cas de maladie sur place ne nécessitant pas de rapatriement (100€/jour, max de 3 jours),
- Garantie assistance rapatriement,
- Responsabilité civile – vie privée à l'étranger,
- Extension épidémies et pandémies.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du séjour.

Important : En cas de non-souscription à l'une des assurances citées ci-dessus, nous vous demanderons de nous communiquer avant le départ les coordonnées précises de votre assurance personnelle avec numéro de police, nom de l'assureur et numéro de téléphone d'assistance ainsi qu'une personne de contact. En cas de sinistre, nous pourrions ainsi contribuer à mettre en jeu vos garanties d'assurances si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

2243 route du pré – 73340 – Aillon le Vieux
 SARL au capital de 12 000€ – 920 589 124 RCS Chambéry
 Siret 92058912400014 – TVA FR68920589124
 Immatriculation tourisme IM073220007
 RCP Hiscox SA, 38 av de l'Opéra, 75002 Paris
 Garantie Groupama 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris
contact@unoeilsurlanature.com – www.unoeilsurlanature.com

FT version 28/04/2026